

La version du projet de loi de décentralisation n'envisage plus ni transfert des CIO ni mise à disposition des personnels. Mais l'article 26 prévoit la mise en œuvre d'une convention entre Région et autorité académique qui nécessite de rester vigilant. Cela ne doit pas être l'occasion d'une décentralisation déguisée ni d'une modification statutaire entraînant l'affectation des COP en établissement scolaire et les séparant des DCIO.

**Le 10 Avril**, jour de la présentation du projet de loi au conseil des ministres, l'intersyndicale nationale orientation appelle à une journée nationale d'action déclinée dans les académies.

L'intersyndicale académique appelle les collègues à se réunir avec, notamment, à l'ordre du jour :

- Point d'info et de clarification sur la loi de décentralisation : où en est-on? Le projet de loi a évolué mais que cela signifie-t-il vraiment pour les CIO et les personnels?
- Compte-rendu de la CAPN et point sur les postes suite au mouvement inter-académique
- Point sur les permanences en mairies, la mise en œuvre du SPO

Par ailleurs, le Conseil Académique de l'Education Nationale, réuni le 7 mars, a présenté les 3 dernières fusions de CIO (sur Douai, sur Valenciennes et sur Roubaix). Fusions pour lesquelles la CFDT et l'UNSA ont, à nouveau, voté POUR. Un point sur ces fermetures de CIO pourra donc être abordé.

**L'Intersyndicale appelle à une Assemblée Générale de tous les personnels travaillant en CIO le**

**Mercredi 10 avril à 9h30**

**dans les locaux du SNES, 209 rue Nationale à Lille.**

**Suivie d'un rassemblement devant le Rectorat à 11h30**

**SOYONS NOMBREUX !!!**